



n° 25–Janvier 2020

## *La communication économique et financière*

de l'Association Éthique et Investissement

---

### *La finance durable gagne du terrain à Bruxelles*

La « taxonomie verte » est la pierre angulaire du plan d'action lancé par l'union européenne en 2019 pour flécher les investissements vers des produits financiers permettant un développement durable. Ce plan d'action est très orienté sur les questions environnementales, il vise à donner aux investisseurs une meilleure visibilité sur le contenu réel des « investissements verts » et ainsi lutter contre le greenwashing.

- Cette « taxonomie » (id classification, nomenclature) identifie des activités dans des secteurs clés qui contribuent de manière significative au développement durable (dans les secteurs de l'agriculture, des transports de l'énergie etc.).
- Six objectifs sont fixés pour transformer ces secteurs d'activités : l'atténuation des effets liés au changement climatique, son adaptation, usage durable des biens et services, protection de l'eau et des ressources marines, transition vers l'économie circulaire, prévention de la pollution et protection et restauration des écosystèmes.

Le 18 décembre 2019, la commission européenne a approuvé un projet renforcé de « taxonomie verte ». En voici les points qu'Éthique et Investissement juge les plus intéressants :

- Celui-ci devrait obliger les acteurs financiers à mieux détailler les investissements responsables qu'ils font ainsi que les montants et proportions qui sont investis. Par ailleurs, il leur faudra également préciser si un investissement ne contribue à aucun objectif environnemental.
- Les grandes entreprises devront publier la part de leur chiffre d'affaire, investissements et dépenses qui répondent aux objectifs et critères verts décidés dans la taxonomie.
- Ces critères devront être dynamiques et régulièrement revus afin d'ajuster les investissements s'il était jugé que les objectifs à atteindre avaient un impact insuffisant.

Nous ne pouvons que saluer l'avancée vers une harmonisation européenne des critères d'investissement responsable. En effet, si la France a déjà développé plusieurs labels –public comme l'ISR de Bercy et privé comme le label Finansol – l'Europe peut être la locomotive dans la création de critères standardisés pour ce qui est des investissements responsables. Néanmoins, il faut déplorer la présence très faible de critères sociaux dans cette taxonomie. Pour mémoire, les gilets jaunes nous ont récemment rappelé que sans justice sociale il ne pourra jamais y avoir de justice climatique. Néanmoins, ce n'est qu'un projet qui a été voté pour l'instant et la loi ne le sera qu'en 2022. Nous pouvons alors espérer que cet accord donnera plus de place aux questions sociales.

Laure Peronnin  
Chargée de mission

## Comité Ethique du fonds Nouvelles Stratégies 50 du 4 juillet 2019

### Secteur : Composants et Equipements mécaniques

Les membres d’Ethique et Investissement ont participé, le 4 juillet 2019, au comité Meeschaert destiné à l’analyse du secteur Composants et Equipements mécaniques.

Ce secteur, en croissance en 2019, regroupe des réalités très différentes : transformation de métaux , équipements et machines industrielles et de précision , ascenseurs et emballage .Il représente 20% des emplois industriels au niveau français , soit plus de 600000 salariés . Au 6<sup>ème</sup> rang mondial , il exporte 40% de sa production .Il doit faire face à un environnement très concurrentiel et doit s’adapter aux exigences du développement durable pour leurs clients : efficacité énergétique , économie des ressources naturelles , réduction des émissions polluantes . Leur forte utilisation de matières premières primaires les contraint à intégrer les principes de l’économie circulaire. Le niveau élevé des qualifications et les conditions de travail difficiles expose le secteur à des risques de pénurie de main d’oeuvre.

Sociétés	E&I
SKF	Conserver
Sandvik	Conserver
DS Smith	Ne pas intégrer
Alstom	Ne pas intégrer
Assa Abloy	Intégrer
Atlas Copco	Conserver
Georg Fischer	Conserver
Alfa Laval	Conserver
Metso Corporation	Conserver

Nous avons étudié SKF, Sandvik , DS Smith , Alstom , Assa Abloy , Atlas Copco , Georg Fischer , Alfa Laval et Metso Corporation.

Parmi ces neuf entreprises deux ont une note Vigeo supérieure à 50 ,SKF et Sandvik , toutes deux suédoises. Les autres ont des notes entre 41 et 46 .

Nous avons décidé de conserver : SKF pour sa RSE très intégrée à tous les niveaux et pour sa gestion des relations sociales, Sandvik malgré quelques controverses environnementales ,qui a bien intégré la RSE jusqu’au niveau du Conseil, Atlas Copco très engagée en matière d’économie circulaire et de cycle de vie des produits, Georg Fischer très active sur l’éthique des affaires et qui n’a aucune controverse , Alfa Laval avec une RSE bien déployée et des équipements vendus améliorant l’efficacité énergétique et enfin Metso Corporation avec une approche RSE et Impact très intégrée et aussi des produits favorisant l’efficacité énergétique.

Nous avons intégré Assa Abloy en raison de l’intérêt et de l’impact de ses produits (solutions pour contrôles d’accès) , ainsi que de son amélioration en matière de santé et sécurité.

Nous n’avons pas intégré : DS Smith producteur d’emballages plastiques et touchée par une controverse sur la déforestation en Europe du Nord et Alstom à cause de très nombreuses controverses liées à des pratiques anti-concurrentielles , malgré l’intérêt évident de ses activités ferroviaires.